

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1620

Rubrik: Forum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Jura a 25 ans... et après?

Claude Hauser

Professeur associé d'Histoire contemporaine, générale et suisse, Université de Fribourg

Un quart de siècle après le vote de reconnaissance du nouveau canton du Jura par le peuple suisse, l'heure était aux festivités officielles à Delémont. Une commémoration pas comme les autres, puisque largement lestée d'enjeux politiques liés à la persistance de la seconde Question jurassienne, consécutive à la cascade plébiscitaire des années 1970. Gestes symboliques, discours de circonstances et contacts informels entre responsables politiques ont émaillé la manifestation. Que peut-on en retenir?

Célébration du dialogue

Tout d'abord, un constat d'échec pour le répertoire d'action des militants du Bélier, dont le geste iconoclaste sur les restes du célèbre Fritz des Rangiers n'aura suscité que réprobation, ennui ou, au mieux, compréhension polie parmi les dirigeants séparatistes. Après les miettes du Fritz, les discours de circonstance. Heureuse surprise, il semble que les prises de parole de Delémont aient contribué à un certain déblocage politique. Le Mouvement Autonomiste Jurassien (MAJ) s'est senti reconnu par la Confédération: le président Deiss a rendu hommage aux « pères fondateurs » du jeune canton, aux premiers rangs desquels Roland Béguelin et Roger Schaffter. Quant au dialogue interjurassien, développé par l'Assemblée du même nom (AIJ) depuis une dizaine d'années, il a été salué comme une voie praticable en vue de la réconciliation souhaitée entre les deux communautés jurassiennes séparées. Au bilan, le groupe de pression que représente le MAJ et ses initiatives populaires volontaristes pour une réunification rapide s'est découvert une complémentarité avec les travaux de l'AIJ, institution médiatrice qui prétend travailler plus profondément au rapprochement des sociétés civiles divisées.

Même s'ils s'inscrivent dans un nouveau contexte institutionnel et apparaissent amplifiés par les effets régionaux déstructurants de la mondialisation, les problèmes auxquels sont confrontées les nouvelles générations de Jurassiens et Jurassiennes bernoises ne sont pas si différents de ceux qui ont conduit à l'affirmation identitaire puis à l'autonomie jurassienne: risque de dépopulation accru, emplois menacés, marginalisation d'une périphérie peu pourvue en voies de communication rapides. Pour espérer les résoudre, les acteurs concernés ont tout intérêt à accélérer la mise en œuvre des collaborations Nord-Sud, en gardant en point de mire un idéal d'unité dans la diversité des identités. De son côté, la Confédération se doit d'aller plus loin que les discours de circonstance, pour donner les moyens à cette région de faire autre chose que de survivre sur les marges. Des signaux politiques clairs consisteraient notamment en un soutien financier prioritaire à l'achèvement de la construction du réseau autoroutier transjuran, et en un engagement fédéral dans la réactivation du tronçon ferroviaire Boncourt/Delle-Belfort, qui ouvrirait au nord-ouest de la Suisse une porte jurassienne sur le réseau à grande vitesse français.

Utopie et pragmatisme

En fin de compte, le grand travail de mémoire, la mise à plat des préoccupations présentes et les essais de projection vers l'avenir réalisés durant cette année commémorative n'auront pas été vains. Par là même, l'idée reçue présentant le Jura et les Jurassiens d'aujourd'hui dépourvus de l'élan non-conformiste qui a fait l'originalité de leur culture politique dans les années 1960-1970 pourra être classée au rang des clichés. Le dialogue interjurassien comporte en effet une dimension utopique. Cette voie de rapprochement pragmatique qui n'exclut pas à terme une réunification n'est pas aussi conformiste que pourrait le faire croire sa mise en œuvre institutionnelle. C'est la première fois que les Jurassiens du

nord et du sud, ou du moins leurs représentants désignés ou élus, peuvent dialoguer directement, sous un arbitrage fédéral. Cette démarche est l'héritage d'un processus pensé au tout début des années 1970 par un professeur d'histoire bâlois plutôt non-conformiste, Herbert Lüthy, qui s'est déjà distingué en 1965 en suggérant vainement de se diriger vers la création de deux demi-cantons suisses, Jura-Nord et Jura-Sud, pour résoudre le problème jurassien. De même, sa « proposition pour le Jura », hostile à la voie plébiscitaire, ne trouva aucune résonance à l'époque. Appelant en médiateur et non sans humour les antagonistes à dépasser leurs « querelles d'Allemands », Lüthy souhaitait la constitution d'une assemblée jurassienne pour délibérer sur le statut du Jura, lui donner une forme juridique et le soumettre au peuple jurassien comme à celui de l'ancien canton.

Berne aux aguets

Une anecdote personnelle et révélatrice enfin: lors du vernissage officiel de l'exposition « Jura, éclats d'identité » au Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont, un monsieur d'un certain âge, présent à mes côtés, est sollicité par le personnel du musée pour inaugurer le livre d'or de l'exposition. Hésitant, il finit par accepter de déflorer le document-souvenir en remerciant simplement de l'accueil qui lui a été fait à cette occasion. Cette première signature est celle d'André Ory, ancien vice-chancelier du canton de Berne, directeur de l'Office cantonal de relations publiques chargé dans les années 1960 de la surveillance très serrée du dossier jurassien et de ses protagonistes. Quarante ans plus tôt, André Ory se trouvait déjà à Delémont, incognito, pour faire confidentiellement rapport au gouvernement bernois des faits et gestes des séparatistes célébrant la Fête du peuple jurassien...

Lire également

Claude Hauser, *L'aventure du Jura*, Antipodes et SHS, Lausanne, 2004.

Les opinions exprimées dans la rubrique Forum n'engagent pas la rédaction de DP.